



# BTS Métiers des services à l'environnement (MSE)

## À savoir

Le titulaire de ce BTS réalise des prestations de services dans les domaines de la propreté, de l'hygiène des locaux et des équipements, de la propreté urbaine, de la gestion des déchets et de l'assainissement.

Outre la recherche et la négociation de marchés, il peut concevoir un produit adapté aux besoins d'un client, organiser le travail sur site et contrôler la qualité du service. Les connaissances acquises dans le cadre du BTS lui permettent de gérer les moyens d'exploitation (budget, comptes...) et de production (personnel, matériel...). Les enseignements dispensés lui donnent les capacités pour diriger une opération exceptionnelle, urgente ou délicate (catastrophe écologique, site difficilement accessible...).

Le diplômé occupe des postes à responsabilités dans des entreprises de services, des services généraux d'entreprises (tous secteurs d'activités), des collectivités territoriales, des établissements publics ou des administrations. Il peut exercer ses activités sous la dénomination de : responsable de secteur, chargé d'études (faisabilité, études techniques et économiques), animateur qualité, sécurité, environnement, développement durable, chef de projet environnement, adjoint au responsable des services généraux.

## Les poursuites d'études

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle.

Un bon dossier permet une poursuite d'études en licence professionnelle de même spécialité ou en école d'ingénieur.

### EXEMPLE DE FORMATION POSSIBLE

- Licence pro mention métiers de la protection et de la gestion de l'environnement

## Les attendus de "Parcoursup"

- S'intéresser aux métiers de la propreté, de l'assainissement et de la valorisation des déchets
- Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques ou professionnelles
- Disposer de compétences relationnelles, d'autonomie et d'organisation, permettant de s'investir dans des projets collectifs
- S'exprimer correctement à l'écrit et à l'oral, pour s'inscrire dans un travail en équipe et pour échanger avec les professionnels du secteur
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

## Les admissions

Le BTS métiers des services à l'environnement est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac général, bac STL, bac STI2D, bac professionnel hygiène propreté stérilisation ou bac professionnel gestion des pollutions et protection de l'environnement.

Accès sur dossier, via Parcoursup

